

bruss'help.brussels 🗫

DÉNOMBREMENT DES PERSONNES SANS-ABRI ET MAL LOGÉES

Région de Bruxelles-Capitale

09/11/2020

91 organisations participantes · 230 bénévoles

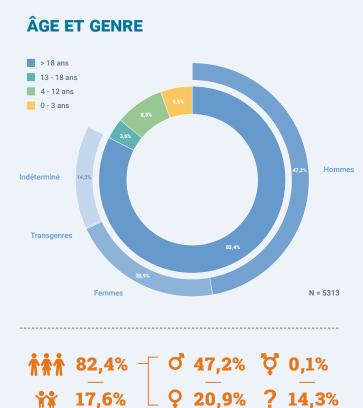
- Sixième dénombrement en Région de Bruxelles-Capitale depuis 2008
- · Dénombrement mené durant la période de crise sanitaire
- · Comptage nocturne négocié après le couvre-feu
- · Grande mobilisation des partenaires
- Participation importante des CPAS
- · Attention particulière portée aux squats

PERSONNES DÉNOMBRÉES 4380 Adultes 933 Enfants 5313

CATÉGORIES ETHOS LIGHT

Catégories	Adultes		% Femmes	% Hommes	% Transgenres	% Indéterminé	Enfants	
1 · Espace public	707	16,1%	7,2%	75,5%	0,1%	17,1%	12	1,3%
2 · Hébergement d'urgence	1540	35,2%	33,6%	66,4%	0,0%	0,0%	388	41,6%
3 · Foyer d'hébergement	727	16,6%	44,8%	54,7%	0,4%	0,0%	413	44,3%
4 · En institution	Chiffres non disponibles en Région de Bruxelles-Capitale							
5 · Logement non conventionnel	1375	31,4%	15,5%	38,1%	0,0%	46,4%	120	12,9%
6 · Chez des amis / de la famille	Chiffres non disponibles en Région de Bruxelles-Capitale							
+ · Hôpitaux	31	0,7%	9,7%	90,3%	0,0%	0,0%	0	0,0%

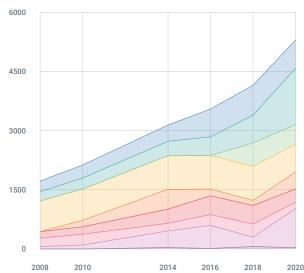




ÉVOLUTION PAR SITUATION DE VIE

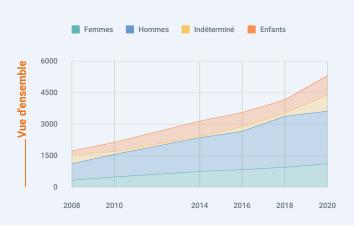


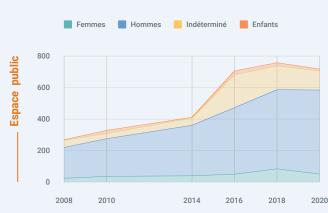




ÉVOLUTION PAR GENRE ET PAR ÂGE



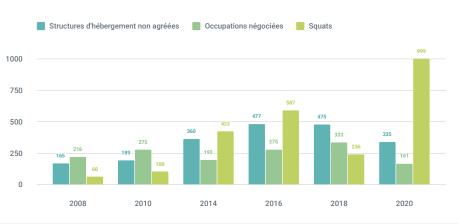




LOGEMENT NON CONVENTIONNEL









DONNÉES COMPLÉMENTAIRES

Personnes bénéficiant d'un programme Housing First 153

Personnes suivies par les services de guidance à domicile et de post-hébergement 1599

1436 Personnes hébergées dans les structures d'accueil pour demandeur-euse-s d'asile

Personnes domiciliées administrativement dans un CPAS de la Région de Bruxelles-Capitale

La Fondation est, en Belgique et en Europe, un acteur de changement et d'innovation au service de l'intérêt général et de la cohésion sociale. Elle cherche à maximiser son impact en renforçant les capacités des organisations et des personnes. Elle encourage une philanthropie efficace des particuliers et des entreprises

Bruss'help est une association de droit public mandatée par la Cocom, chargée de coordonner les dispositifs d'aide d'urgence et d'insertion aux personnes sans-abri en Région de Bruxelles-Capitale. Outil régional défini par l'Ordonnance du 18 juin 2018, Bruss'help dispense un service à la population et aux acteurs de la santé et du social intervenant auprès des personnes sans-abri et mal logées.